



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Inauguration de la nouvelle exposition urbaine des Chavannes

COSSONAY Vendredi 17 mars dernier avait lieu l'inauguration de la nouvelle exposition urbaine des Chavannes. Pour l'occasion, une centaine d'élèves étaient réunis pour célébrer l'inauguration officielle d'une infrastructure en place depuis le 16 septembre dernier déjà. Une chantée, suivie d'une remise symbolique de l'arrosoir par la Commune aux enseignant(e)s, ont ponctué ce moment de fête.

L'exposition est le fruit du travail d'un groupe de cinq étudiant(e)s en environnement de l'école SANU. Les infrastructures ont été réalisées principalement en économie circulaire, avec l'aide de nombreux commerces et entreprises locales. Leur objectif est de sensibiliser sur un mode ludique les jeunes générations aux enjeux d'environnement et de durabilité. L'exposition vise ainsi à promouvoir une jeunesse proactive et engagée sur les questions environnementales. Elle a pour mascotte le renard Vulpi, créée spécialement pour l'occasion par le dessinateur Bertschy.

Expo urbaine en libre accès pour l'ensemble de la population

Grâce à l'expo urbaine, par ailleurs en libre-accès pour l'ensemble de la population, il est mis à disposition des écoles un emplacement proche où les enfants peuvent avoir une connexion physique avec un milieu naturel. Principalement destinée aux enfants de 8 à 11 ans, elle comprend notamment un espace de permaculture, un jardin potager, et des panneaux d'information. D'autres aménagements, comme un passage à hérisson, un hôtel à insectes, une plateforme d'observation, ou encore un nichoir à chauve-souris garnissent le lieu. Observer la petite faune, apprendre le temps long et le goût de cultiver, apprendre à préserver la biodiversité, sont autant de savoir-faire développables dans cet espace à vocation pédagogique. Les enfants (et leurs parents) seront ainsi également rendus attentifs aux petits gestes du quotidien pour préserver la nature. Si la maintenance des lieux est prise en charge par la Commune, ce sont les écoles qui s'occupent de faire vivre le jardin.

Le projet d'exposition urbaine s'inscrit dans une volonté plus large de verdier la zone des Chavannes, afin de proposer un espace intergénérationnel pour toute la population et de répondre à la fois à des besoins sociaux et environnementaux. ■



Quelques-unes parmi les personnes qui ont œuvré au projet: Emmanuelle Germanier, conseillère en environnement, Olivier Kressmann, enseignant et référent durabilité, Britany Borel, apprentie agente d'exploitation, le municipal Bernard Ebener et la directrice des écoles Marie-Christine Fasel.

COSS INFO



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Commune - Horaires de Pâques

◆ Services administratifs (Greffé, Bourse communale, Office de la Population, Service technique communal): Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les vendredi 7 et lundi 10 avril 2023, en raison des fêtes de Pâques.

◆ L'Office communal de la population sera fermé dès 16h00 le jeudi 6 avril 2023.

L'ensemble des services de l'Administration seront à nouveau ouverts selon les horaires habituels dès le mardi 11 avril 2023 à 8h00 (13h30 pour l'Office de la population).

◆ Centre de tri des déchets: Le Centre de tri sera fermé le vendredi 7 avril et le lundi 10 avril 2023 et ouvert les autres jours, selon l'horaire habituel. En outre, dès le samedi 1er avril 2023, le Centre de tri des déchets passe à l'horaire d'été et sera également accessible tous les samedis après-midi, et ce jusqu'à fin octobre.

◆ Bibliothèque communale: La Bibliothèque communale sera fermée pendant les vacances scolaires, soit du 6 au 24 avril 2023. Dernière ouverture le mercredi 5 avril 2023. Réouverture selon les horaires habituels le mardi 25 avril 2023.

Tous les horaires usuels et particuliers des services communaux sont disponibles sur le site Internet de la Commune: www.cossonay.ch.

Départ de Mme Tania Zito, Secrétaire municipale



La Municipalité informe que Mme Tania Zito, Secrétaire municipale (photo) depuis 2014, quittera l'administration communale au 31 mai 2023. Dans l'intervalle, elle a été libérée de son obligation de travailler. La Municipalité tient à remercier chaleureusement Mme Zito pour son travail et son dévouement durant son engagement au sein de la Commune et lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Retraite de deux collaborateurs communaux

Après près de 12 ans de services en qualité de garde municipale, Mme Isabelle Pahud (photo) a fait valoir son droit à la retraite pour la fin du mois de mars et a quitté ses fonctions le 24 mars dernier. M. Bernard Augsburgger (photo), Boursier communal, a quant à lui fait valoir son droit à la retraite après plus de 31 ans d'activités à ce poste clé de l'Administration communale! Il quittera ses fonctions ce jour.

La Municipalité tient à les remercier pour leur travail, leur investissement et leur fidélité durant leur engagement au sein de la Commune, et leur adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle étape de vie.



Programme «Ma Commune et moi»

En collaboration avec Romande Energie, la Commune organise le programme «Ma Commune et moi», lequel vise à faire bénéficier la population d'un coaching en matière de consommation d'énergie et d'impact environnemental en général. Ce projet coûte CHF 90.-/ménage et est subventionné en grande partie par la Commune. Plus d'informations et inscriptions via: <https://bitly.ws/zh52>. ■

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
VOUS SOUHAITENT DE BELLES FÊTES DE PÂQUES

VISITES DE LA VIEILLE VILLE DE COSSONAY



La Commune de Cossonay s'associe avec Morges Région Tourisme afin de dynamiser et faire découvrir de manière plus étendue les visites guidées de la Vieille Ville, menées par l'équipe des guides du patrimoine, composée de MM. Roland Auberson, Christian Pouly, Nicolas Baudet et de Mme Vanessa Burdet. La première visite de cette saison aura lieu le samedi 13 mai prochain dès

10h00. Plusieurs autres visites seront organisées jusqu'à la fin de l'été, dont nouvellement certains mercredis après-midi.

De plus amples détails quant à cette activité, ainsi que les modalités d'inscription, sont disponibles sur le site Internet communal via l'adresse www.cossonay.ch/tourisme/vieille-ville-de-cossonay ou auprès du Greffe municipal.